



Arles Crau Camargue Montagnette

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU MARDI 13 JUIN 2017

Procès-verbal

Partie 1



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_049-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_049 : Finances / Comptes de gestion 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danièle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les

fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/06/2017
Reçu en préfecture le 19/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_049-DE

CC2017_049 : Finances / Comptes de gestion 2016

Rapporteur : Dominique TEIXIER

Nomenclature ACTES : 7.1

Après s'être fait présenter le budget primitif principal et ses budgets annexes de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le comptes de gestion dressé par le receveur ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures ;

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - STATUER sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - STATUER sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, de la zone Écopôle, de la zone du Roubian, de la zone de la Plaine de Montmajour et de la zone du Fer à cheval ;

3 - APPROUVER les comptes de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2016.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES


LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_050-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_050 : Finances / budget principal - compte administratif
2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : Je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_050-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_050 : Finances / budget principal - compte administratif 2016

Rapporteur : Dominique TEIXIER

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget principal de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- 3 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 4 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 5 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	1 329 232,19
41	Opérations patrimoniales	93 804,83
16	Emprunts et dettes assimilés	736 582,42
20	Immobilisations incorporelles	208 246,29
204	Subventions d'équipement versées	2 331 297,33
21	Immobilisations corporelles	2 331 136,16
23	Immobilisations en cours	3 412 583,95
26	Participations et créances rattachées	86 500,00
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		10 529 383,17
40	Opérations d'ordre entre sections	2 980 405,05
41	Opérations patrimoniales	93 804,83
10	Dotations, fonds divers	420 459,96
13	Subventions d'investissement	2 705 480,84
16	Emprunts et dettes assimilés	2 959,02
23	Immobilisations en cours	59 552,75
27	Autres immobilisations financières	89 804,83
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		6 352 467,28
11	Charges à caractère général	13 372 856,43
12	Charges de personnel et frais assimilés	4 235 728,62
14	Atténuation de produits	42 661 511,50
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 980 405,05
65	Autres charges de gestion courante	2 095 285,06
66	Charges financières	384 953,09
67	Charges exceptionnelles	27 682,59
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		65 758 422,34
13	Atténuation de charges	8 493,65
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 329 232,19
70	Ventes de produits du domaine et ventes diverses	668 434,28
73	Impôts et taxes	46 806 657,35
74	Subventions d'exploitation	19 449 813,27
75	Autres produits de gestion courante	213 306,27
77	Produits exceptionnels	71 203,15
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		68 547 140,16

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_050-BF

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :

VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »



Le 1^{er} Vice-président
David GRZYB





Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 13/06/2017

Reçu en préfecture le 13/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_051-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_051 : Aménagement / Avis de la Communauté d'agglomération ACCM sur le dossier d'arrêt du SCoT du Pays d'Arles

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 8 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Mireille HENRY (pouvoir donné à Marie-Rose LEXCELLENT)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce

que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 13/06/2017

Reçu en préfecture le 13/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_051-DE

CC2017_051 : Aménagement / Avis de la Communauté d'agglomération ACCM sur le dossier d'arrêt du SCoT du Pays d'Arles

Rapporteur : Claude VULPIAN

Nomenclature ACTES : 2.1

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.141-1 et suivants et les articles R.141-1 et suivants, concernant le contenu et l'élaboration du SCoT ;

Vu l'article L.143-20 du Code de l'urbanisme précisant notamment que les groupements de communes membres de l'établissement public sont consultés pour donner leur avis sur le projet de SCoT arrêté ;

Vu la délibération n°2017-02 du syndicat mixte du Pays d'Arles en date du 24 février 2017 arrêtant le SCoT du Pays d'Arles ;

Vu la notification à la communauté d'agglomération ACCM du dossier de SCoT arrêté en date du 14 mars 2017 ;

Le SCoT du Pays d'Arles, en cours d'élaboration depuis 2007, a été arrêté le 24 février 2017, puis notifié à la communauté d'agglomération d'ACCM le 14 mars 2017.

A cet effet, la communauté d'agglomération ACCM est consultée à plusieurs titres :

- EPCI membre du Pays d'Arles,
- autorité organisatrice des transports urbains,
- EPCI compétent en matière de Programme Local de l'Habitat (PLH).

afin de donner un avis dans les trois mois après transmission du dossier d'arrêt.

Le dossier de SCoT arrêté a fait l'objet d'un travail de concertation entre le Pays d'Arles et les EPCI qui le composent. L'essentiel des enjeux ont été conciliés et les caractéristiques et projets du territoire d'ACCM pris en compte :

- les orientations du SCoT sont en cohérence avec les grands projets de l'agglomération ;
- les problématiques urbaines de notre territoire structuré par plusieurs centralités (dont 1 majeure et deux structurantes) et marqué par la présence de plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été intégrées ;
- les enjeux de mixité sociale en lien avec le programme local de l'habitat de l'agglomération apparaissent bien identifiés.

Toutefois, le projet de SCoT arrêté appelle de nombreuses remarques portant tant sur la forme que sur le fond que le document annexé à la délibération précise et détaille.

Elles concernent pour l'essentiel les points suivants :

• **Des enjeux majeurs du territoire à appuyer :**

- la place et le rôle à jouer par les hameaux et villages de Camargue et de Crau qui, pour certains, présentent des enjeux significatifs en termes de revitalisation, notamment économique ;
- la façade littorale comme un des éléments d'attraction touristique majeur du territoire, ...

- **Des incohérences à lever entre les documents constitutifs du SCoT :**
 - une incohérences des objectifs démographiques entre PADD et DOO,
 - des divergences dans l'approche du développement économique du territoire entre PADD et DOO,
 - une incohérence des enjeux identifiés au diagnostic avec les orientations retenues dans le DOO (volet littoral notamment)
- **Un DOO à reconfigurer et à alléger pour faciliter son appropriation et sa mise en œuvre dans les documents de planification communaux :**
 - des renvois, répétitions, incohérences de rédaction qui nuisent à la lisibilité du document et à son applicabilité,
 - de nombreuses recommandations qui alourdissent le DOO à relayer sous la forme d'un cahier de recommandations en annexe du SCoT.
- **Des orientations à adapter aux réalités territoriales :**

Elles concernent plusieurs items :

 - le traitement des espaces agricoles,
 - la Camargue et le littoral,
 - les déplacements.
- **Une évaluation environnementale à renforcer sur les zones d'extension les plus sensibles pour renforcer la sécurité juridique du document:**
 - une reprise intégrale en annexe de l'évaluation environnementale du SCoT des études environnementales menées sur les zones d'extension à vocation économique de Saint-Martin-de-Crau.
- **Une phase de suivi et d'évaluation du SCoT à mieux cadrer et préparer :**
 - le choix pertinent des orientations à suivre et des indicateurs associés,
 - la vérification de la faisabilité du calcul de certains indicateurs.

Par ailleurs, certaines communes membres de la communauté d'agglomération ACCM, elles aussi consultées en tant que personnes publiques associées par le syndicat mixte du Pays d'Arles, ont apporté des réserves au dossier :

- Délibération de la commune d'Arles en date du 24 mai 2017,
- Délibération de la commune de Tarascon en date du 23 mai 2017,
- Délibération de la commune de Saint-Martin-de-Crau en date du 31 mai 2017
- Avis écrit de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Je vous demande donc, mes chers collègues, de bien vouloir :

1. **DONNER** un avis favorable au projet de SCoT du Pays d'Arles arrêté, avec les réserves telles que formulées de manière exhaustive dans le document annexé à la présente délibération.
2. **AUTORISER** le président à notifier cet avis au Syndicat Mixte du Pays d'Arles,
3. **AUTORISER** Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 13/06/2017

Reçu en préfecture le 13/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_051-DE

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_052-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_052 : Finances / budget annexe de l'eau - compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_052-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_052 : Finances / budget annexe de l'eau - compte administratif 2016

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de l'eau de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- 3 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 4 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 5 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	184 264,36
16	Emprunts et dettes assimilés	420 500,09
21	Immobilisations corporelles	404 908,39
23	Immobilisations en cours	1 472 393,29
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		2 482 066,13
40	Opérations d'ordre entre sections	1 503 456,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	176 293,39
13	Subventions d'investissement	2 396,00
23	Immobilisations en cours	487,35
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		1 682 633,14
11	Charges à caractère général	2 446 474,76
12	Charges de personnel et frais assimilés	200 274,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 503 456,40
66	Charges financières	191 990,32
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		4 342 195,48
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	184 264,36
70	Ventes produits fabriqués, prest ^o service	4 425 127,61
75	Autres produits de gestion courante	99 258,22
77	Produits exceptionnels	335 228,68
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		5 043 878,87

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_052-BF

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :
VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD,
CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET,
DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY,
JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME,
MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN,
MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET
REPRÉSENTÉS.

« signé »




Le 1er Vice-Président
David GRZYB





Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-DEC2017_053-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUN 2017

CC2017_053 : Finances / budget annexe de l'assainissement -
compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

ID : 013-241300417-20170613-DEC2017_053-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_053 : Finances / budget annexe de l'assainissement - compte administratif 2016

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de l'assainissement de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.


Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- 3 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 4 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 5 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	317 630,45
13	Subventions d'investissement	8 596,00
16	Emprunts et dettes assimilées	940 100,29
21	Immobilisations corporelles	308 159,71
23	Immobilisations en cours	4 162 313,25
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		5 736 799,70
40	Opérations d'ordre entre sections	1 507 388,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	843 309,88
13	Subventions d'investissement	1 643 832,50
23	Immobilisations en cours	21 768,11
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		4 016 299,27
11	Charges à caractère général	2 737 858,91
12	Charges de personnel et frais assimilés	175 137,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 507 388,78
65	Autres charges de gestion courante	7 846,85
66	Charges financières	346 670,61
67	Charges exceptionnelles	241 648,96
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		5 016 551,11
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	317 630,45
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	4 564 858,21
74	Subventions d'exploitation	384 719,61
75	Autres produits de gestion courante	15 141,00
77	Produits exceptionnels	746 198,27
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		6 028 547,54



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-DEC2017_053-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_053 : Finances / budget annexe de l'assainissement -
compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-DEC2017_053-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_053 : Finances / budget annexe de l'assainissement - compte administratif 2016

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de l'assainissement de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser ;
- 3 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 4 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 5 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	317 630,45
13	Subventions d'investissement	8 596,00
16	Emprunts et dettes assimilées	940 100,29
21	Immobilisations corporelles	308 159,71
23	Immobilisations en cours	4 162 313,25
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		5 736 799,70
40	Opérations d'ordre entre sections	1 507 388,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	843 309,88
13	Subventions d'investissement	1 643 832,50
23	Immobilisations en cours	21 768,11
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		4 016 299,27
11	Charges à caractère général	2 737 858,91
12	Charges de personnel et frais assimilés	175 137,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 507 388,78
65	Autres charges de gestion courante	7 846,85
66	Charges financières	346 670,61
67	Charges exceptionnelles	241 648,96
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		5 016 551,11
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	317 630,45
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	4 564 858,21
74	Subventions d'exploitation	384 719,61
75	Autres produits de gestion courante	15 141,00
77	Produits exceptionnels	746 198,27
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		6 028 547,54

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-DEC2017_053-BF

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :

VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »




Le 1er Vice-président
David GRZYB





Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_054-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUN 2017

CC2017_054 : Finances / budget annexe de la zone Ecopôle - compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_054-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_054 : Finances / budget annexe de la zone Ecopôle - compte administratif 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de la zone Ecopôle de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Aucune opération n'ayant été enregistrée au cours de l'exercice 2016, il convient de constater un compte administratif à néant.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 3 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 4 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérat° d'ordre entre sections	0,00
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		0,00
40	Opérat° d'ordre entre sections	0,00
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		0,00
11	Charges à caractère général	0,00
42	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		0,00
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	0,00
42	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		0,00

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :
VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

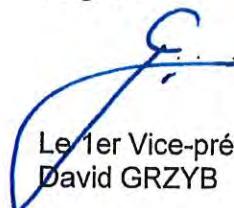
AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »


Le 1er Vice-président
David GRZYB





Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

SLC

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_055-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_055 : Finances / budget annexe de la zone du Fer à cheval -
compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Daniëlle DUCROS (pouvoir donné à Ariëlle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : Q13-241300417-20170613-CC2017_055-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_055 : Finances / budget annexe de la zone du Fer à cheval -
compte administratif 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de la zone du Fer à cheval de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Aucune opération n'ayant été enregistrée au cours de l'exercice 2016, il convient de constater un compte administratif à néant.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 3 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 4 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	0,00
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	0,00
40	Opérations d'ordre entre sections	0,00
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	0,00
11	Charges à caractère général	0,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	0,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	0,00

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :
VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

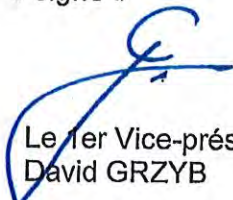
AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.


« signé »


Le 1er Vice-président
David GRZYB





Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_056-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_056 : Finances / budget annexe de la Plaine de Montmajour
- compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : A13-241300417-20170613-CC2017_056-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_056 : Finances / budget annexe de la Plaine de Montmajour
- compte administratif 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de la zone de la Plaine de Montmajour de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 3 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 4 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	339,61
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	339,61
11	Charges à caractère général	1 000,00
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	1 000,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	339,61
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	339,61

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :
VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.


« signé »


Le 1er Vice-président
David GRZYB





Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_057-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUN 2017

CC2017_057 : Finances / budget annexe de la zone du Roubian-
compte administratif 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur David GRZYB, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : Je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_057-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_057 : Finances / budget annexe de la zone du Roubian-
compte administratif 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

J'ai l'honneur de vous présenter le compte administratif 2016 du budget annexe de la zone du Roubian de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 - **DONNER** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer dans le tableau ci-après ;
- 2 - **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que présentés ci-après ;
- 3 - **APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité soumise à examen ;
- 4 - **DÉCLARER** que la reprise des résultats antérieurs, l'exécution budgétaire 2016 et les résultats définitifs en clôture de l'exercice 2016 sont confirmés par la comptabilité du receveur municipal.

Chapitre	Libellé	Montant
40	Opérations d'ordre entre sections	0,00
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	0,00
40	Opérations d'ordre entre sections	6 614,84
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	6 614,84
11	Charges à caractère général	42 530,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 614,84
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	49 144,84
70	Vente de produits fabriqués, prest° service	50 000,00
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	50 000,00

Ne prenant pas part au vote (1) : Mesdames et Messieurs :
VULPIAN

Pour (40) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »


Le 1er Vice-président
David GRZYB



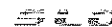


Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_058-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_058 : Finances / budget principal - affectation du résultat comptable 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

Préfecture de la Région Île-de-France
19-06-2017 13:00:41 720170613-CC2017_058-DE

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CC2017_058 : Finances / budget principal - affectation du résultat comptable 2016

Rapporteur : Dominique TEIXIER

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget principal :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	2 788 717,82
Résultat reporté de l'exercice antérieur	13 845 304,83
Résultat de clôture à affecter	16 634 022,65
Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	-4 176 915,89
Résultat reporté de l'exercice antérieur	2 445 513,91
Résultat cumulé d'investissement	-1 731 401,98
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	4 291 237,47
Recettes d'investissement restant à réaliser	2 285 434,44
Soldes des restes à réaliser	-2 005 803,03
Besoin de financement	3 737 205,01
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	3 737 205,01
Excédent reporté à la section d'investissement	0,00
Excédent reporté à la section de fonctionnement	12 896 817,64

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - DÉCIDER d'affecter l'excédent 2016 de la section de fonctionnement au financement des dépenses d'investissement à hauteur de 3.737.205,01 €, le solde soit 12.896.817,64 €, étant reporté en section de fonctionnement et de reporter le déficit d'investissement de 1.731.401,98 € en section d'investissement.

2 - INDIQUER que ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

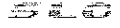
LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_058-DE

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_059-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_059 : Finances / budget annexe de l'eau - affectation du résultat comptable 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

FR-013-241300417-20170613-CC2017_059-DE

CC2017_059 : Finances / budget annexe de l'eau - affectation du résultat comptable 2016

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget annexe de l'eau :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	701 683,39
Résultat reporté de l'exercice antérieur	1 679 533,52
Résultat de clôture à affecter	2 381 216,91
Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	-799 432,99
Résultat reporté de l'exercice antérieur	1 061 566,50
Résultat cumulé d'investissement	262 133,51
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	988 105,17
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00
Soldes des restes à réaliser	-988 105,17
Besoin de financement	-725 971,66
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	725 971,66
Excédent reporté à la section de fonctionnement	1 655 245,25

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - DÉCIDER d'affecter l'excédent 2016 de la section de fonctionnement au financement des dépenses d'investissement à hauteur de 725,971,66 €, le solde soit 1.655.245,25€, étant reporté en section de fonctionnement et de reporter l'excédent d'investissement de 262.133,51 € en section d'investissement.

2 - INDIQUER que ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_059-DE



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_060-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_060 : Finances / budget annexe de l'assainissement-affectation du résultat comptable 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

FR-613-241300417-20170613-CC2017_060-DE

CC2017_060 : Finances / budget annexe de l'assainissement-affectation du résultat comptable 2016

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget annexe de l'assainissement :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	1 011 996,43
Résultat reporté de l'exercice antérieur	1 171 358,38
<i>Résultat de clôture à affecter</i>	<i>2 183 354,81</i>
Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	-1 720 500,43
Résultat reporté de l'exercice antérieur	29 252,52
Résultat cumulé d'investissement	-1 691 247,91
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	1 294 146,50
Recettes d'investissement restant à réaliser	1 558 649,50
Soldes des restes à réaliser	264 503,00
<i>Besoin de financement</i>	<i>-1 426 744,91</i>
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement	1 426 744,91
Excédent reporté à la section de fonctionnement	756 609,90

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - DÉCIDER d'affecter l'excédent 2016 de la section de fonctionnement au financement des dépenses d'investissement à hauteur de 1.426.744,91€, le solde soit 756.609,90 €, étant reporté en section de fonctionnement et de reporter le déficit d'investissement de 1.691.247,91 € en section d'investissement.

2 - INDIQUER que ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_060-DE



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_061-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_061 : Finances / budget annexe de la zone Ecopôle -
affectation du résultat comptable 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

FR-613-241300417-20170613-CC2017_061-DE

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CC2017_061 : Finances / budget annexe de la zone Ecopôle - affectation du résultat comptable 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget annexe de la zone Ecopôle:

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	350 776,15
Résultat cumulé de fonctionnement	350 776,15
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Excédent reporté à la section de fonctionnement	350 776,15
Résultat de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	105 176,08
Résultat cumulé d'investissement	105 176,08
Affectation du résultat de la section d'investissement	
Déficit reporté à la section d'investissement	-105 176,08

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - DÉCIDER de reporter le déficit de la section d'investissement en section d'investissement et l'excédent de la section de fonctionnement en section de fonctionnement ;

2 - INDIQUER que ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

Le Président
Claude VULPIAN



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_062-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_062 : Finances / budget annexe de la zone du Fer à cheval -
affectation du résultat comptable 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danièle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JJAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

15-013-241300417-20170613-CC2017_062-DE

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CC2017_062 : Finances / budget annexe de la zone du Fer à cheval - affectation du résultat comptable 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget annexe de la zone du Fer à cheval :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	0,00
Résultat cumulé de fonctionnement	0,00
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Résultat reporté à la section de fonctionnement	0,00
Résultat de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	0,00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	-358 908,14
Résultat cumulé d'investissement	-358 908,14
Affectation du résultat de la section d'investissement	
Déficit reporté à la section d'investissement	358 908,14

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - DÉCIDER de reporter le déficit de la section d'investissement en section d'investissement ;

2 - INDIQUER que cette somme est reprise au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

Le Président
Claude VULPIAN



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_063-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_063 : Finances / budget annexe de la zone de la Plaine de Montmajour - affectation du résultat comptable 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

15-013-241300417-20170613-CC2017_063-DE

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CC2017_063 : Finances / budget annexe de la zone de la Plaine de Montmajour - affectation du résultat comptable 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget annexe de la zone de la Plaine de Montmajour :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	-660,39
Résultat reporté de l'exercice antérieur	1 300 788,00
Résultat cumulé de fonctionnement	1 300 127,61
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Excédent reporté à la section de fonctionnement	1 300 127,61
Résultat de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	-339,61
Résultat reporté de l'exercice antérieur	-292 291,83
Résultat cumulé d'investissement	-292 631,44
Affectation du résultat de la section d'investissement	
Déficit reporté à la section d'investissement	292 631,44

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - DÉCIDER** de reporter le déficit de la section d'investissement en section d'investissement et l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement;
- 2 - INDIQUER** que ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

Le Président
Claude VULPIAN



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 19/06/2017

Reçu en préfecture le 19/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_064-DE

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_064 : Finances / budget annexe de la zone du Roubian -
affectation du résultat 2016

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 19/06/2017
Reçu en préfecture le 19/06/2017
Affiché le 
ID: 813-241300417-20170619-CC7017_064-DE

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CC2017_064 : Finances / budget annexe de la zone du Roubian - affectation du résultat 2016

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat constaté au compte administratif 2016 du budget annexe de la zone du Roubian :

Résultat de la section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	855,16
Résultat reporté de l'exercice antérieur	-27 876,91
Résultat cumulé de fonctionnement	-27 021,75
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Déficit reporté à la section de fonctionnement	27 021,75
Résultat de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	6 614,84
Résultat reporté de l'exercice antérieur	-2 791 796,34
Résultat cumulé d'investissement	-2 785 181,50
Affectation du résultat de la section d'investissement	
Déficit reporté à la section d'investissement	2 785 181,50

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- 1 - **DÉCIDER** de reporter le déficit d'investissement en section d'investissement et le déficit de fonctionnement en section de fonctionnement;
- 2 - **INDIQUER** que ces sommes sont reprises au budget supplémentaire 2017.

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES


LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

Le Président
Claude VULPIAN



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_065-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_065 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget principal

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_065-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_065 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget principal

Rapporteur : Dominique TEIXIER

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-209 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget principal.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif, l'intégration des restes à réaliser en section d'investissement.

Il prévoit par ailleurs le réajustement de certaines prévisions et principalement :

- section d'investissement :
 - recettes : FCTVA, emprunt, subventions attribuées par le conseil départemental dans le cadre du CDDA 2017, délégation de l'Etat des aides à la pierre, remboursement partiel de l'avance du budget annexe de la zone Plaine de Montmajour au budget principal
 - dépenses : subventions des aides à la pierre dans le cadre de la délégation de l'Etat, travaux au dépôt de bus, subvention au conseil départemental pour les réserves externalisées du Musée de l'Arles antique
- section de fonctionnement
 - recettes liées à la fiscalité (CFE, TH, TFNB, TEOM..) et aux dotations de l'État, excédent du budget annexe de la zone Ecôpole, subventions d'exploitation (diminution des subventions du FSE, fonds social européen, ces recettes ayant été perçues fin décembre 2016)
 - dépenses : dotation de solidarité communautaire (enveloppe complémentaire), subventions dans le cadre du développement économique, charges financières ainsi que diverses charges à caractère général et de personnel liées principalement au transfert de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » au 1er janvier 2017

Les opérations d'ordre de réajustements des crédits budgétaires sur les amortissements des biens et les reprises de subventions sont également inscrites.

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_065-BF

principal de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.
Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget principal, dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 - DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire			Budget total
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Montant BS	
040	Opérat° d'ordre entre sections	1 241 804,83	0,00	83 429,58	83 429,58	1 325 234,41
041	Opérations patrimoniales	99 167,00	0,00	47 766,00	47 766,00	146 933,00
001	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	1 731 401,98	1 731 401,98	1 731 401,98
16	Emprunts et dettes assimilés	758 781,75	0,00	0,00	0,00	758 781,75
20	Immobilisations incorporelles	578 370,00	205 106,93	0,00	205 106,93	783 476,93
204	Subventions d'équipement versées	5 989 920,41	0,00	1 352 720,05	1 352 720,05	7 342 640,46
21	Immobilisations corporelles	12 050 723,00	708 559,91	180 500,00	889 059,91	12 939 782,91
23	Immobilisations en cours	9 609 344,73	3 377 570,63	0,00	3 377 570,63	12 986 915,36
26	Participations, créances rattachées s/particip°	86 500,00	0,00	0,00	0,00	86 500,00
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	30 414 611,72	4 291 237,47	3 395 817,61	7 687 055,08	38 101 666,80
021	Virement de la section d exploitation	837,23	0,00	6 101 830,16	6 101 830,16	6 102 667,39
040	Opérat° d'ordre entre sections	3 008 737,86	0,00	94 548,16	94 548,16	3 103 286,02
041	Opérations patrimoniales	99 167,00	0,00	47 766,00	47 766,00	146 933,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 403 590,37	491 732,44	4 527 247,64	5 018 980,08	7 422 570,45
13	Subventions d'investissement	6 845 112,26	1 793 702,00	298 079,74	2 091 781,74	8 936 894,00
16	Emprunts et dettes assimilés	17 458 000,00	0,00	-5 840 000,00	-5 840 000,00	11 618 000,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
27	Autres immobilisations financières	99 167,00	0,00	172 148,94	172 148,94	271 315,94
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	30 414 611,72	2 285 434,44	5 401 620,64	7 687 055,08	38 101 666,80
011	Charges à caractère général	25 033 018,73	0,00	1 644 097,98	1 644 097,98	26 677 116,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 447 000,00	0,00	1 275 000,00	1 275 000,00	11 722 000,00
014	Atténuation de produits	41 006 236,05	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	42 706 236,05
023	Virement à la section d investissement	837,23	0,00	6 101 830,16	6 101 830,16	6 102 667,39
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	3 008 737,86	0,00	94 548,16	94 548,16	3 103 286,02
65	Autres charges de gestion courante	4 899 716,40	0,00	184 000,00	184 000,00	5 083 716,40
66	Charges financières	340 908,95	0,00	50 000,00	50 000,00	390 908,95
67	Charges exceptionnelles	48 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	68 000,00
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	84 784 455,22	0,00	11 069 476,30	11 069 476,30	95 853 931,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	12 896 817,64	12 896 817,64	12 896 817,64
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	1 241 804,83	0,00	83 429,58	83 429,58	1 325 234,41
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	669 400,00	0,00	0,00	0,00	669 400,00
73	Impôts et taxes	60 479 133,11	0,00	-662 714,11	-662 714,11	59 816 419,00
74	Subventions d'exploitation	21 852 717,28	0,00	-1 493 656,88	-1 493 656,88	20 359 060,40
75	Autres produits de gestion courante	541 400,00	0,00	245 600,07	245 600,07	787 000,07
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	84 784 455,22	0,00	11 069 476,30	11 069 476,30	95 853 931,52

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.


« signé »

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_065-BF

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_066-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_066 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'eau

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danièle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_066-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_066 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'eau

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-210 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget annexe de l'eau.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif, l'intégration des restes à réaliser en section d'investissement.

Il intègre principalement par ailleurs le réajustement :

- des subventions d'investissement attribuées par le conseil départemental dans le cadre du CDDA 2017
- le remboursement partiel d'une subvention d'investissement de l'Agence de l'eau concernant les travaux de protection de captage de Saint-Hippolyte à Arles (59.096 €)
- des opérations d'ordre sur les amortissements des biens et les reprises de subventions.

Par ailleurs, le recours à l'emprunt n'étant pas nécessaire, les crédits budgétaires initialement inscrits au budget primitif sont annulés.

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget annexe de l'eau de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget annexe de l'eau, dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 – DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_066-BF

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire			Budget total
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Montant BS	
040	Opérat° d'ordre entre sections	183 537,50	0,00	159,73	159,73	183 697,23
16	Emprunts et dettes assimilés	423 653,01	0,00	0,00	0,00	423 653,01
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	59 096,00	59 096,00	59 096,00
21	Immobilisations corporelles	637 225,68	288 573,99	0,00	288 573,99	925 799,67
23	Immobilisations en cours	2 710 000,00	699 531,18	0,00	699 531,18	3 409 531,18
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		3 954 416,19	988 105,17	59 255,73	1 047 360,90	5 001 777,09
001	Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	262 133,51	262 133,51	262 133,51
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	1 495 466,26	1 495 466,26	1 495 466,26
040	Opérat° d'ordre entre sections	1 607 416,19	0,00	16 789,47	16 789,47	1 624 205,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	725 971,66	725 971,66	725 971,66
13	Subventions d'investissement	657 000,00	0,00	-23 000,00	-23 000,00	634 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 430 000,00	0,00	-1 430 000,00	-1 430 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		3 954 416,19	0,00	1 047 360,90	1 047 360,90	5 001 777,09
011	Charges à caractère général	5 167 061,34	0,00	143 149,25	143 149,25	5 310 210,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	226 933,00	0,00	0,00	0,00	226 933,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	1 495 466,26	1 495 466,26	1 495 466,26
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	1 607 416,19	0,00	16 789,47	16 789,47	1 624 205,66
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
66	Charges financières	189 382,82	0,00	0,00	0,00	189 382,82
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		7 240 793,35	0,00	1 655 404,98	1 655 404,98	8 896 198,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	1 655 245,25	1 655 245,25	1 655 245,25
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	183 537,50	0,00	159,73	159,73	183 697,23
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	6 981 055,85	0,00	0,00	0,00	6 981 055,85
75	Autres produits de gestion courante	76 200,00	0,00	0,00	0,00	76 200,00
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		7 240 793,35	0,00	1 655 404,98	1 655 404,98	8 896 198,33

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

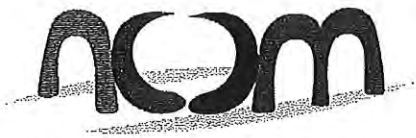
Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES


LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_067-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_067 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe de l'assainissement

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents.:

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir.:

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_067-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_067 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe de l'assainissement

Rapporteur : Jacky PICQUET

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-211 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget annexe de l'assainissement.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif, l'intégration des restes à réaliser en section d'investissement.

Il intègre par ailleurs le réajustement de certaines prévisions principalement:

- section d'investissement :
 - recettes : subventions attribuées par le Conseil départemental dans le cadre du CDDA 2017, besoin d'emprunt ramené à 4.2 M€, opérations d'ordre liées aux amortissements des biens
 - dépenses : opérations d'ordre sur reprises des subventions
- section de fonctionnement :
 - recettes : aides de l'Agence de l'eau dans le cadre de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif aux particuliers, opérations d'ordre sur reprises des subventions
 - dépenses : reversement des aides de l'Agence de l'eau dans le cadre de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif aux particuliers, créances admises en non-valeurs, opérations d'ordre liées aux amortissements des biens

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget annexe de l'assainissement de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget annexe de l'assainissement, dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 – DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_067-BF

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire		Budget total	
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux		Montant BS
001	Déficit ou excédent reporté	0,00		1 691 247,91	1 691 247,91	1 691 247,91
040	Opérat° d'ordre entre sections	319 913,54	0,00	7 283,54	7 283,54	327 197,08
16	Emprunts et dettes assimilés	953 354,11	0,00	0,20	0,20	953 354,31
21	Immobilisations corporelles	540 000,00	18 145,11	0,00	18 145,11	558 145,11
23	Immobilisations en cours	8 067 000,00	1 276 001,39	0,00	1 276 001,39	9 343 001,39
TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT		9 880 267,65	1 294 146,50	1 698 531,65	2 992 678,15	12 872 945,80
021	Virement de la section d exploitation	636 708,10	0,00	543 258,28	543 258,28	1 179 966,38
040	Opérat° d'ordre entre sections	1 367 942,55	0,00	2 067,46	2 067,46	1 370 010,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 426 744,91	1 426 744,91	1 426 744,91
13	Subventions d'investissement	2 685 617,00	1 558 649,50	61 958,00	1 620 607,50	4 306 224,50
16	Emprunts et dettes assimilés	4 800 000,00	0,00	-600 000,00	-600 000,00	4 200 000,00
23	Immobilisations en cours	390 000,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
TOTAL Recettes INVESTISSEMENT		9 880 267,65	1 558 649,50	1 434 028,65	2 992 678,15	12 872 945,80
011	Charges à caractère général	5 966 773,19	0,00	178 567,70	178 567,70	6 145 340,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	182 467,00	0,00	0,00	0,00	182 467,00
023	Virement à la section d investissement	636 708,10	0,00	543 258,28	543 258,28	1 179 966,38
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	1 367 942,55	0,00	2 067,46	2 067,46	1 370 010,01
65	Autres charges de gestion courante	12 674,44	0,00	40 000,00	40 000,00	52 674,44
66	Charges financières	332 707,33	0,00	0,00	0,00	332 707,33
67	Charges exceptionnelles	143 201,00	0,00	210 000,00	210 000,00	353 201,00
TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT		8 642 473,61	0,00	973 893,44	973 893,44	9 616 367,05
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	756 609,90	756 609,90	756 609,90
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	319 913,54	0,00	7 283,54	7 283,54	327 197,08
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	7 577 175,07	0,00	0,00	0,00	7 577 175,07
74	Subventions d'exploitation	745 385,00	0,00	210 000,00	210 000,00	955 385,00
TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT		8 642 473,61	0,00	973 893,44	973 893,44	9 616 367,05

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES


LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_068-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_068 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de la zone Ecôpole

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Daniëlle DUCROS (pouvoir donné à Ariëlle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_068-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_068 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de la zone Ecôpole

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-212 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone Ecôpole.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a essentiellement pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif et l'inscription des opérations d'ordre liées aux opérations de stocks.

L'aménagement et la commercialisation arrivant à leur terme, il est envisagé la clôture de ce budget et le reversement de l'excédent estimé au budget principal, soit 240.600,07 €.

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone Ecôpole de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone Ecôpole dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 - DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire			Budget total
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Montant BS	
001	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	105 176,08	105 176,08	105 176,08
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	0,00	0,00	105 176,08	105 176,08	105 176,08
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	105 176,08	105 176,08	105 176,08
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	0,00	0,00	105 176,08	105 176,08	105 176,08
011	Charges à caractère général	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	105 176,08	105 176,08	105 176,08
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	245 600,07	245 600,07	245 600,07
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	5 000,00	0,00	345 776,15	345 776,15	350 776,15
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	350 776,15	350 776,15	350 776,15
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	5 000,00	0,00	345 776,15	345 776,15	350 776,15

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_068-BF

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

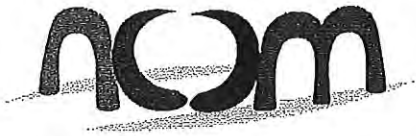
Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES


LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_069-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_069 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de la zone du Fer à cheval

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : Je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_069-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_069 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de la zone du Fer à cheval

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-213 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone du Fer à cheval.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a essentiellement pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif et l'inscription des opérations d'ordre liées aux opérations de stocks.

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone du Fer à cheval de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone du Fer à cheval dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 - DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire			Budget total
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Montant BS	
001	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	358 908,14	358 908,14	358 908,14
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	460 408,14	460 408,14	460 408,14
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	0,00	0,00	819 316,28	819 316,28	819 316,28
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	358 908,14	358 908,14	358 908,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	460 408,14	460 408,14	460 408,14
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	0,00	0,00	819 316,28	819 316,28	819 316,28
011	Charges à caractère général	161 500,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	101 500,00
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	358 908,14	358 908,14	358 908,14
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	161 500,00	0,00	298 908,14	298 908,14	460 408,14
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	460 408,14	460 408,14	460 408,14
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	161 500,00	0,00	-161 500,00	-161 500,00	0,00
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	161 500,00	0,00	298 908,14	298 908,14	460 408,14

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_069-BF

DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, ~~GRZYB~~, HENRY,
JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME,
MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN,
MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABÉ, CHENÉL, GIMENEZ, LAUPIES


**LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET
REPRÉSENTÉS.**

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_070-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_070 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de zone de la Plaine de Montmajour

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :

- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fabien BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIER (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danielle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés:

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : Je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_070-BF

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_070 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de zone de la Plaine de Montmajour

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-214 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone de la Plaine de Montmajour.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a essentiellement pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif et l'inscription des opérations d'ordre liées aux opérations de stocks.

Un remboursement partiel de l'avance au budget principal de 124.382,94 € est également envisagé.

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone Plaine de Montmajour de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone de la Plaine de Montmajour dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 - DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire			Budget total
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Montant BS	
001	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	292 631,44	292 631,44	292 631,44
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	495 617,06	495 617,06	495 617,06
16	emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	124 382,94	124 382,94	124 382,94
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	0,00	0,00	912 631,44	912 631,44	912 631,44
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	912 631,44	912 631,44	912 631,44
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	0,00	0,00	912 631,44	912 631,44	912 631,44
011	Charges à caractère général	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	414 074,00		883 113,23	883 113,23	1 297 187,23
042	Opérat°ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	912 631,44	912 631,44	912 631,44
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	419 074,00	0,00	1 795 744,67	1 795 744,67	2 214 818,67
002	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	1 300 127,61	1 300 127,61	1 300 127,61
042	Opérat°ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	495 617,06	495 617,06	495 617,06
70	Ventes produits fabriq, prest° servic	419 074,00	0,00	0,00	0,00	419 074,00
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	419 074,00	0,00	1 795 744,67	1 795 744,67	2 214 818,67

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le



ID : 013-241300417-20170613-CC2017_070-BF

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, Ayme, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES


LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**



Arles Crau Camargue Montagnette

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_071-BF

Extrait du registre des délibérations de la Communauté d'agglomération
MARDI 13 JUIN 2017

CC2017_071 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de la zone du Roubian

L'an deux mille dix sept, le treize juin à 09 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'est réuni à ACCM à Arles, sous la présidence de Monsieur Claude VULPIAN, Président, et suivant la convocation en date du 7 juin 2017.

Membres du conseil communautaire en exercice : cinquante-trois

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BERNOT, BOUALEM, CHASSAIN, CHAUVIN, CHENEL, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUPONT, DURAND, GIMENEZ, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MADELEINE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Étaient absents excusés avec pouvoir :


- Monsieur Antoine BECCIU (pouvoir donné à Renée AMY)
- Monsieur Jean BERNABE (pouvoir donné à Pierre CHENEL)
- Monsieur Fablen BOUILLARD (pouvoir donné à Guy CORREARD)
- Monsieur André CARGNINO (pouvoir donné à Roland CHASSAIN)
- Madame Myriam CELLARIÈR (pouvoir donné à Daniel PETITJEAN)
- Madame Danièle DUCROS (pouvoir donné à Arielle LAUGIER)
- Madame Michelle FERRER (pouvoir donné à Francis DEMISSY)
- Madame Valérie LAUPIES (pouvoir donné à Jacky GIMENEZ)
- Madame Nathalie MACCHI-AYME (pouvoir donné à Roland PORTELA)
- Madame Corinne MASSIASSE (pouvoir donné à Clotilde MADELEINE)
- Monsieur Christian MOURISARD (pouvoir donné à Mohamed RAFAI)

Étaient absents excusés :

- Madame Maria AMOROS
- Monsieur Serge BERTHOMIEU
- Monsieur Guy BONO
- Madame Nadine CATHALA
- Monsieur Pierre DOUMENC
- Monsieur Nicolas JUAN
- Monsieur Philippe MARTINEZ
- Madame Florence RIVAS

Monsieur le président : Je déclare ouverte la séance publique, et, conformément aux dispositions de l'article 2125.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner un secrétaire. Êtes-vous favorables à ce que Monsieur Cyril JUGLARET remplisse cette fonction ?

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a,

Envoyé en préfecture le 21/06/2017
Reçu en préfecture le 21/06/2017
Affiché le 
ID : 013-241300417-20170613-CC2017_071-BF

conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du ~~Code Général des~~
Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Cyril JUGLARET pour remplir les
fonctions de secrétaire de séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2017

CC2017_071 : Finances / Budget supplémentaire 2017 - budget annexe d'aménagement de la zone du Roubian

Rapporteur : David GRZYB

Nomenclature ACTES : 7.1

Vu la délibération n° 2016-186 du 16 novembre 2016, approuvant le rapport sur les orientations budgétaires 2017 ;

Par délibération n°2016-215 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a adopté le budget primitif 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone du Roubian.

L'exercice 2016 n'étant pas clos lors du vote du budget primitif, les résultats 2016 n'ont donc pu faire l'objet d'une affectation dans le budget primitif.

En conséquence, le budget supplémentaire, budget d'ajustement et de reports, a essentiellement pour objet la reprise des résultats 2016, tels qu'ils résultent du compte administratif et l'inscription des opérations d'ordre liées aux opérations de stocks.

Il intègre principalement par ailleurs le réajustement des crédits relatifs aux cessions de terrains et au remboursement en capital de la dette de Provence Tomates en recettes et aux travaux en dépenses.

Conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone du Roubian de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette. Ce budget est élaboré selon l'instruction M14 pour un vote par nature au niveau du chapitre.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

1 - ADOPTER le budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'aménagement de la zone du Roubian dans sa présentation par nature et complété des annexes réglementaires ;

2 - DÉCIDER du montant des ouvertures de crédits par chapitre, en recettes et en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Affiché le

S E O

ID : 013-241300417-20170613-CC2017_071-BF

Chap	Libellé	Budget primitif	Budget supplémentaire		Budget total
			Restes à réaliser	Crédits nouveaux	
001	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	2 785 181,50	2 785 181,50
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	2 318 544,72	2 318 544,72
	TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT	0,00	0,00	5 103 726,22	5 103 726,22
040	Opérat° d'ordre entre sections	0,00	0,00	2 439 786,12	2 439 786,12
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 616 673,92	2 616 673,92
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	47 266,18	47 266,18
	TOTAL Recettes INVESTISSEMENT	0,00	0,00	5 103 726,22	5 103 726,22
002	Déficit ou excédent reporté	0,00	0,00	27 021,75	27 021,75
011	Charges à caractère général	50 000,00	0,00	160 000,00	210 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	497 350,00	0,00	39 003,03	536 353,03
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	2 439 786,12	2 439 786,12
	TOTAL Dépenses FONCTIONNEMENT	547 350,00	0,00	2 638 789,15	3 186 139,15
042	Opérat° ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	2 318 544,72	2 318 544,72
70	Ventes de produits fabriqués, prest°service	547 350,00	0,00	300 000,00	847 350,00
	TOTAL Recettes FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	2 318 544,72	2 318 544,72

Pour (41) : Mesdames et Messieurs :

AFKIR, AMSELEM, AMY, AYME, BECCIU, BERNOT, BOUALEM, BOUILLARD, CARGNINO, CELLARIER, CHASSAIN, CHAUVIN, CORREARD, DE CAMARET, DEMISSY, DUCROS, DUPONT, DURAND, FERRER, GONNET, GRZYB, HENRY, JUGLARET, KOUKAS, LAUGIER, LEXCELLENT, LIMOUSIN, MACCHI-AYME, MADELEINE, MASSIASSE, MASSON, MEBAREK, PAUTONNIER, PETITJEAN, MOURISARD, PICQUET, PORTELA, RAFAI, SCHIAVETTI, TEIXIER, VULPIAN

Abstentions (4) : Mesdames et Messieurs :

BERNABE, CHENEL, GIMENEZ, LAUPIES

LA DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

« signé »

**Le Président
Claude VULPIAN**